

FAIRE BATTRE LE CŒUR DES OUTRE-MER

Que serait la France sans ses territoires d'outre-mer ? Un pays moins riche et une nation moins belle. Les outre-mer sont le symbole d'une France ouverte sur le monde. Éloignés de l'Hexagone, ces territoires sont au cœur de la France et rien ne se fera sans eux. Cette conviction nous impose d'avoir un projet résolument ambitieux.

Le quinquennat de François Hollande a permis de replacer les outre-mer au cœur de la République. Pour la première fois depuis longtemps, les pouvoirs publics ont manifesté une attention particulière et un engagement fort pour ces territoires. Beaucoup a été fait. Notre but n'a jamais varié : tendre vers une égalité réelle entre les Ultramarins et leurs compatriotes de l'Hexagone. Nous avons lutté contre la vie chère par l'instauration du bouclier qualité-prix, lutté pour relancer la production, l'emploi et la croissance dans ces territoires, lutté enfin pour redonner espoir aux nouvelles générations des outre-mer.

Je veux poursuivre dans cette voie et amplifier les mesures en faveur du développement des territoires ultramarins et de l'amélioration de la vie des habitants des outre-mer.

Les outre-mer sont à l'avant-poste des mutations qui transforment nos sociétés. Ils doivent être à l'avant-garde des transitions et des solutions que ces mutations appellent. Je pense en particulier au défi de la transition écologique, aux potentiels de l'économie circulaire, aux enjeux de la préservation de l'exceptionnelle biodiversité des outre-mer. Là, comme sur l'ensemble du territoire, nous devons donner aux citoyens et aux territoires les moyens de s'adapter, de se transformer, d'avancer.

Notre pays doit offrir à nos 3 millions de compatriotes ultramarins les conditions d'une vie digne, lutter contre toute forme d'inégalité, combattre la précarité, s'attaquer au chômage. Je refuse que nos citoyens d'outre-mer ne bénéficient pas des mêmes droits et des mêmes chances. La distance avec la métropole ne doit jamais être une excuse. Au contraire, elle nous impose une plus grande vigilance. La République c'est l'égalité partout et en tout temps.

Chaque ultramarin doit pouvoir accéder à un logement décent et s'inscrire dans un parcours résidentiel qui les mènera vers le logement intermédiaire et la propriété.

Chaque jeune ultramarin doit pouvoir suivre des études de qualité et avoir accès à l'avenir qu'il aura décidé.

Je permettrai à chacune et chacun de vivre en sécurité.

Je souhaite soutenir et renforcer les économies ultramarines.

Dans le cadre de la 6e République, j'étendrai à tous les départements d'outre-mer les habilitations législatives et réglementaires, ce que ne permet pas aujourd'hui l'article 73 alinéa 5 de la Constitution de 1958.

Je renforcerai la subsidiarité et la capacité d'adaptation des normes dans les outre-mer. Je veillerai à donner aux collectivités d'outre-mer par habilitation la possibilité d'adapter les normes techniques à leurs spécificités.

Je donnerai plus de libertés et de compétences aux communes et aux collectivités dans les outre-mer par de nouveaux transferts de compétences pour les territoires qui en feront la demande. Les modalités d'attribution des dotations budgétaires aux communes des outre-mer seront réévaluées.

Les outre-mer peuvent être, j'en suis convaincu, des territoires pionniers. Pionniers pour construire et faire vivre la société porteuse de progrès social et écologique, pionniers de la République bienveillante et humaniste, de la France indépendante et protectrice qui sont au cœur de mon projet pour notre pays et des aspirations de nos concitoyens.

Certains candidats portent quant à eux une vision réductrice et caricaturale des outre-mer. Pour le Front National et la droite, il faudrait supprimer la sur-rémunération des fonctionnaires, ce qui serait une faute morale, car nous avons besoin de services publics équivalents en tous points du territoire, et une erreur économique grave, car cela réduirait la consommation locale. Pour d'autres, il faudrait en finir avec la défiscalisation : il s'agit là d'une vision dogmatique et sans nuance. Face au manque de capitaux propres, nous avons besoin plus que jamais d'investisseurs pour financer et accompagner les projets économiques outre-mer.

Pour d'autres encore, le budget du ministère des outre-mer serait anecdotique. Mais comment porter une politique ambitieuse, innovante sur le plan économique et exigeante sur le plan social sans donner aux territoires les moyens de leur développement ?

Les outre-mer ne peuvent se contenter de vagues propositions ou de quelques orientations générales. Il faut sortir des caricatures et des idées préconçues.

L'égalité réelle, voilà notre vision, voilà notre projet. Celui d'un futur désirable qui dépasse la métropole et embrasse la France, pleine et entière.

Réaliser l'égalité réelle en outre-mer

Beaucoup a été fait lors du quinquennat de François Hollande. Des résultats concrets en attestent : le nombre de chômeurs par exemple a baissé dans tous les outre-mer de 2,3% au cours de 2016. Plus satisfaisant encore, le nombre de jeunes demandeurs d'emploi a diminué de 19% depuis 2013 !

Cependant, les outre-mer connaissent encore des écarts avec l'Hexagone qui sont absolument inacceptables. Il nous faut créer les conditions de l'égalité réelle : cela passe par une présence de l'Etat plus importante dans les territoires qui en ont le plus besoin. En matière d'éducation ou de sécurité, les effectifs seront renforcés dans les outre-mer afin de répondre aux criantes inégalités. **A l'intensité des problèmes, doit répondre l'intensité de notre réponse.**

> Pour lutter contre le chômage et la précarité

- 1** Je lutterai sans relâche contre toutes les formes de précarité. Dès 2018, je mettrai en place la première phase du **revenu universel d'existence**. Je porterai le RSA à 600 euros et il sera versé automatiquement à tous les ayant-droits. Tous les jeunes de 18 à 25 ans pourront en bénéficier. L'ensemble des actifs jusqu'à 1,9 SMIC verront leur pouvoir d'achat augmenter.
- 2** J'augmenterai les minimas sociaux de 10% et accélérerai la convergence des prestations sociales.
- 3** Le chômage frappe plus durement les jeunes ultramarins. Il installe un cercle vicieux, broyeur des meilleures volontés, qu'il faut rompre pour créer les conditions de l'émancipation afin qu'ils retrouvent dignité, fierté et ambition. Cette inégalité appelle donc des réponses ambitieuses. Les jeunes ultramarins bénéficieront d'un accompagnement spécifique à la formation, l'emploi ou la création d'entreprise afin de donner toute son efficacité au revenu universel. Je mettrai en place un parcours « **jeunesse active** », qui réunira de manière transversale les acteurs de la société civile, l'Etat, les collectivités locales et les entreprises. Cet accompagnement permettra de créer un véritable parcours d'orientation, monitorat/mentorat, insertion professionnelle. Il débutera dès la classe de troisième et accompagnera le jeune jusqu'à l'insertion professionnelle.
- 4** Pour lutter contre le chômage outre-mer, **je maintiendrai les enveloppes de contrats aidés et emplois d'avenir**, tout en rationalisant leur utilisation pour augmenter le nombre des sorties positives.
- 5** Je doterai les outre-mer d'un **fond pour l'égalité réelle de 2,5 milliards d'euros** sur 5 ans. Cette dotation, principalement ciblée sur le financement de la construction d'infrastructures structurantes, sera attribuée sur chaque territoire en fonction des priorités définies par les plans de convergences introduits par la loi égalité réelle outre-mer d'Eric Baret et, en premier lieu, aux secteurs de l'éducation, des infrastructures pour l'eau, l'électricité, de la santé.

- 6 Je revaloriserai les **petites retraites agricoles**.
- 7 Afin de garantir à tous l'accès au minimum vieillesse et la possibilité pour nos anciens de vivre dans des conditions décentes, **je supprimerai le recours sur succession pour le minimum vieillesse pour tous ceux ayant été rémunéré en dessous du SMIC avant les années 1990. Comme tous les minima sociaux, le montant du minimum vieillesse sera revalorisé de 10 % dès 2018.**
- 8 J'augmenterai de 30% sur cinq ans **l'APA** (Allocation Personnalisée d'Autonomie) à domicile et créerai une allocation bien-vieillir en fonction des revenus pour réduire le reste à charge des personnes en Ehpad.
- 9 **Je soutiendrai les familles endeuillées** qui souhaitent se rendre dans leur territoire d'origine en approfondissant les aides actuelles, notamment par des négociations avec les compagnies aériennes.

> Pour un système scolaire adapté aux outre-mer

- 10 Les outre-mer connaissent encore des taux d'échec et de décrochage scolaire bien supérieurs à ceux de l'Hexagone. Pour rétablir l'égalité d'accès à l'école de la République, et offrir à tous les élèves les meilleures chances de réussites, je limiterai les effectifs à **20 élèves par classes** durant le cycle des apprentissages fondamentaux, qui comprend le cours préparatoire (CP), le cours élémentaire première année (CE1) et le cours élémentaire deuxième année (CE2) dans les territoires où les enfants ont le plus de difficultés, notamment dans la maîtrise de la langue française. Cette mesure garantira un suivi adapté tant pour les élèves en difficulté scolaire, que pour ceux qui réussissent le mieux.
- 11 **Je rattraperai les retards de construction d'établissements** scolaires en outre-mer, grâce au maintien de la dotation exceptionnelle du ministère de l'Éducation nationale, et du fond d'investissement égalité réelle. **Je formerai localement le personnel éducatif nécessaire** pour atteindre ces objectifs et j'encouragerai le développement des classes bilingues.
- 12 Pour familiariser au plus tôt les élèves à la vie scolaire, et venir en soutien des familles, notamment monoparentales, je garantirai le **droit à la scolarisation dès deux ans en outre-mer**.
- 13 J'augmenterai les **contingents en service civique** et dans les services militaires adaptés (SMA).

> Pour une égalité d'accès à la fonction publique et aux services publics en outre-mer

- 14 Pour assurer **l'égalité des chances dans les concours de la fonction publique**, je garantirai à tous les candidats des conditions décentes et égalitaires de passage de concours. Je pense notamment aux décalages horaires dans le Pacifique, qui imposent aujourd'hui de composer durant la nuit. **J'ouvrirai la fonction publique** pour qu'elle puisse redevenir le vecteur de promotion sociale, d'intégration et de cohésion par le travail qu'elle a longtemps été. Je la souhaite diverse dans ses recrutements et ses profils, à l'image de la société qu'elle sert au quotidien.
- 15 Les problématiques d'éloignement et de continuité territoriales touchent plus durement les fonctionnaires ultramarins contraints de prendre un poste dans l'Hexagone, créant parfois des histoires de vie difficiles pour les familles séparées, en particulier par le départ d'un des conjoints. **Je poursuivrai la dynamique instaurée par la loi égalité réelle outre-mer qui élève les attaches à un territoire d'un fonctionnaire d'Etat dans une collectivité ultramarine parmi les critères prioritaires de mobilité.** Je permettrai notamment à des enseignants, en fonction des postes disponibles et après une mobilité en stage, de pouvoir bénéficier d'une académie de rattachement outre-mer.
- 16 Pour garantir l'égalité des droits dans la fonction publique, je m'assurerai de la **prise en charge des frais de déménagement** et de déplacement d'installation pour les élèves fonctionnaires affectés dans l'Hexagone.
- 17 Je construirai une fonction publique accessible et intelligible pour tous, au plus proche des citoyennes et des citoyens. Je maintiendrai le nombre d'agents publics en outre-mer. Je défendrai également la sur-rémunération des fonctionnaires outre-mer.
- 18 Je garantirai un **accès à des soins de qualité à tous les ultramarins** en prenant en compte les spécificités de chaque territoire, qui impactent nécessairement le fonctionnement des structures médicales présentes. Je pense notamment aux problématiques d'insularité, qui ont des conséquences directes sur la « rentabilité des lits » en compliquant la rationalisation des soins par bassin océanique. Je m'assurerai que les hôpitaux publics soient dotés en fonction des soins apportés, et non en fonction du recensement de la population. Je garantirai que les hôpitaux ultramarins bénéficieront pleinement du plan d'adaptation des conditions de travail et de recrutement à l'hôpital. Je prendrai une loi portant indemnisation des conséquences du chlordécone et du paraquat. J'amorcerai un plan de rattrapage santé à Mayotte.

> Pour une égalité réelle entre les femmes et les hommes

- 19 Je développerai les moyens de l'action publique pour lutter contre toutes les inégalités femmes hommes. Tous les ans, j'organiserai sur chaque territoire des **assises des violences faites aux femmes**. Je soutiendrai les acteurs du tissu associatif qui œuvrent sur cette thématique. Je soutiendrai la construction de **foyers d'accueil** pour les femmes victimes de violence.
- 20 Je déploierai une **police des discriminations** sur l'ensemble des territoires ultramarins.
- 21 **Je favoriserai les recrutements féminins** à des postes hiérarchiques dans toutes les fonctions publiques.
- 22 Pour limiter le nombre de grossesses précoces et accompagner les jeunes dans cette situation, je renforcerai les **plannings familiaux en outre-mer**.

> Pour un accès au logement pour tous

- 23 **Je maintiendrai la LBU** (ligne budgétaire unique) et je l'adapterai aux spécificités des populations (vieillesse et possibilité de construire des logements sociaux adaptés). Pour cela, il faut réserver une partie de la programmation LBU à des logements accompagnant la dépendance et à l'accueil de primo-locataires. Cela suppose de rendre éligibles des surcoûts liés aux aménagements spécifiques (salles de bains équipées, achat d'équipement électroménager pour les primo-locataires), essentiels pour la vie quotidienne des résidents. Adossé au développement des services à la personne, ce type de logement permet à un coût social moindre le maintien à domicile des personnes âgées.
- 24 Je poursuivrai le développement, initié par la loi égalité réelle, des **parcours résidentiels par l'amélioration de l'offre en logements intermédiaires**, et le soutien à l'accession sociale. **J'encouragerai la cession du foncier public pour la construction de logements sociaux**, notamment en soutenant l'action du délégué interministériel à la mixité sociale.
- 25 Je poursuivrai la **construction de logements sociaux bioclimatiques**.
- 26 Je consacrerai une part de la construction des 60 000 logements pour les jeunes aux territoires ultramarins.

27

Je favoriserai la **réappropriation des dents creuses ou délaissés urbains**, phénomène commun à tous les outre-mer. Beaucoup de ces zones délaissées ne peuvent être aménagées notamment du fait de l'absence d'accord des indivis ou de l'absence de maturité de projets par les propriétaires. Pour changer la configuration des centres-bourgs, **lutter contre l'insécurité et renforcer l'attractivité touristique**, je propose de donner la capacité au maire de contraindre le propriétaire à tenir propre sa parcelle, et la possibilité de se substituer à lui en cas de non-respect de la mise en demeure. Des aménagements provisoires pourraient être également financés sur des fonds publics.

> Pour une économie juste et adaptée aux réalités des territoires, au service des consommateurs.

28

Je renforcerai la présence et le rôle de la **Banque Publique d'Investissement** en outre-mer. Son règlement sera adapté aux spécificités des économies ultramarines, notamment en permettant le financement des entreprises en l'absence de cofinanceurs. J'assurerai que le fond Economie Sociale et Solidaire (ESS) de la BPI soit particulièrement mobilisé pour développer ce secteur de l'économie.

29

Le soutien au TPE/PME est primordial. De nombreuses TPE/PME locales, qui bénéficient d'un carnet de commande fourni et d'une gestion raisonnée, mettent néanmoins la clé sous la porte en raison de retards de paiement. Je souhaite **confier à la Caisse des Dépôts et Consignations la mission de racheter les créances publiques en retard détenues par les PME/TPE**. Je maintiendrai les allègements de charges et simplifierai les dispositifs d'aide et d'accompagnement.

30

Sur le modèle réunionnais, j'accompagnerai le déploiement de la **stratégie du bon achat**, portée par la loi égalité réelle, qui réserve une partie des appels d'offre de la commande publique aux TPE/PME locale. J'engagerai une réflexion sur le code des marchés publics pour que les appels d'offres puissent être adaptés aux capacités des TPE/PME locales.

31

Je réserverai des postes de service civique pour installer des médiateurs économiques, à l'image de ce qui se fait en Martinique, dans tous les outre-mer.

32

Je favoriserai le **développement des coopératives de production** et d'achat pour fournir les réseaux de distribution lorsqu'il sera constaté que l'initiative uniquement privée ne permet pas à la concurrence de jouer suffisamment sur les prix.

33

Je lutterai contre toutes les formes de vie chère en poursuivant la dynamique instaurée par la loi vie chère, dite "loi Lurel", puis par la loi égalité réelle outre-mer de la Ministre Ericka Bareigts, en **développant la production locale et en luttant contre les monopoles, oligopoles, marges abusives et ententes de prix** en particulier dans les secteurs bancaires et des assurances.

- 34** Je maintiendrai et simplifierai les **dispositifs de défiscalisation**, et notamment leurs conditions d'attribution. J'assurerai un accompagnement des porteurs de projets et garantirai une pérennité sur 5 ans des dispositifs de soutien économique, afin de donner du souffle et de la visibilité aux acteurs économiques.
- 35** La loi égalité réelle prévoit un rapport sur le bilan exhaustif des zones urbaines, zones de revitalisation urbaine et zone de revitalisation rurale, à l'issue duquel, je mènerai une réflexion sur le statut fiscal de chaque territoire d'outre-mer.
- 36** **Je ferai du tourisme outre-mer une priorité nationale.** Cela passe par la mise en œuvre dans tous les outre-mer du dispositif expérimental de rénovation hôtelière adossé à l'Agence Française de Développement.
- 37** **Je soutiendrai la production interne et en particulier les filières agricoles d'excellence**, si essentielles pour les territoires, que sont la banane (plan 100 000 tonnes en Guadeloupe, banane durable), la canne (aides supplémentaires de 38 millions d'euros) et la pêche. J'encouragerai le développement de la **formation aux métiers agricoles et de la mer. J'encouragerai financièrement la production bio.** Je défendrai les productions tropicales des outre-mer contre la concurrence déloyale de produits soi-disant « bio » venus de pays où l'agriculture est bien moins respectueuse de l'environnement et des hommes.

Les outre-mer sont des terres d'innovation !

Les outre-mer doivent être **pionnières des solutions innovantes, des laboratoires du futur**, qui découleront des grandes transitions auxquelles nous devons faire face. Transition écologique, transition économique, transition sociale, robotisation, développement exponentiel des nouvelles technologies, etc.

Les projets de centrale thermique maritime en Martinique, d'exploitation de la fraîcheur des profondeurs en Polynésie française ou de scierie fonctionnant en circuit fermé en Guyane, constituent autant d'exemples pour tous les territoires. Je souhaite développer et amplifier cette dynamique. L'exceptionnelle **biodiversité ultramarine** doit par ailleurs être protégée et valorisée : c'est pourquoi le siège de l'Agence Française de Biodiversité doit être installé en outre-mer.

Les effectifs dans le domaine de l'information/communication ont augmenté plus rapidement ces dernières années dans les départements d'outre-mer que dans l'Hexagone. Un écosystème autour des questions de santé connectée a, par exemple, émergé à La Réunion et cette île de l'Océan Indien peut très bien devenir le territoire le plus en pointe en matière de santé connectée de notre pays ! Je souhaite faire des outre-mer des centres d'excellence mondiale : dans la recherche spatiale pour la Guyane, dans la volcanologie pour La Réunion, sur la drépanocytose dans les Antilles, dans l'étude de l'impact du réchauffement climatique pour la Polynésie pour ne donner que quelques exemples.

- 38 Je mettrai en place une **politique de la mer** en développant les métiers, l'innovation et l'économie dans ce domaine. J'installerai des filières dans les lycées et des écoles supérieures des métiers de la mer, adossées à des aires marines éducatives.
- 39 En première ligne des impacts du dérèglement climatique, les outre-mer ont entamé la transition énergétique. Je soutiendrai et **développerai l'autonomie énergétique** à partir de sources d'énergie renouvelables, qui limitent les prélèvements sur les ressources fossiles et leurs atteintes à l'environnement. Les outre-mer deviendront des **territoires pilotes sur les énergies renouvelables**. Je développerai la **filière bioclimatique**.
- 40 En lien avec les collectivités territoriales, je souhaite notamment développer, via le programme des investissements d'avenir, les **transports intra-urbains** de proximité aux bénéfices des plus fragiles, via des minibus électriques à énergie propre. Couplé avec la gratuité pour les personnes handicapées, les jeunes et les personnes âgées, qui fera l'objet d'une concertation avec les collectivités territoriales, ce choix peut préserver l'attractivité des centres-villes et leur connexion avec les dorsales de transport lorsqu'elles existent.
- 41 J'encouragerai les clauses en faveur des entreprises locales dans les marchés publics outre-mer dans le secteur des énergies renouvelables. J'étendrai aux outre-mer en l'adaptant le Crédit d'Impôt Transition Energétique (CITE)
- 42 Un fonds spécifique Outre-mer ciblé sur la transition énergétique sera créée par la BPI.
- 43 J'installerai sur chaque territoire une **filière de recyclage** et j'encouragerai les initiatives de valorisation des déchets. Je soutiendrai les entreprises construites à partir du modèle de l'économie circulaire et j'accompagnerai les porteurs de projets qui souhaitent démarrer une activité dans ce secteur.
- 44 Je structurerai les filières de **désamiantage** en ouvrant des formations outre-mer et des centres de traitement.
- 45 Je créerai des **pôles de recherche de pointe sur les territoires** (énergies renouvelables, volcanologie, biodiversité, pharmacopée, spatiale, chimie verte etc.).
- 46 Avec le développement des nouvelles technologies, beaucoup de problèmes liés à l'insularité peuvent désormais être dépassés. Je soutiendrai le **déploiement du très haut débit** dans tous les territoires d'outre-mer.
- 47 Particulièrement adaptée aux spécificités des économies ultramarines, **l'économie sociale et solidaire** est en pleine expansion. J'accompagnerai et je favoriserai son développement en assurant un suivi par les services de l'Etat des porteurs de projet ESS. Je maintiendrai annuellement l'appel à projet porté par le ministère des outre-mer.

48

80% de la **biodiversité** française est située outre-mer. La préservation de cette richesse est un enjeu majeur pour l'avenir. La place des outre-mer au sein de **l'Agence pour la biodiversité** devra être améliorée. Je développerai une politique visant à favoriser l'exploitation durable et contrôlée de la chimie verte tropicale, créatrice d'emplois. Je développerai une filière et des **formations de pointe sur la chimie verte**.

Connaître et faire connaître les Outre-mer

Trop longtemps, l'image de la France transmise aux Françaises et aux Français ne donnait pas à voir la diversité de son Histoire, de ses territoires, de ses cultures. Notre pays s'étend pourtant au-delà de ses rivages hexagonaux. Il dispose, grâce aux Outre-mer, d'une richesse inouïe. Il nous faut faire connaître l'Histoire de ces territoires, leurs langues régionales, leurs traditions et patrimoines, leurs créations, leurs littératures. Cela passe par les programmes de l'éducation du primaire, secondaire et universitaire mais également par les médias. C'est ainsi que nous ferons rayonner les Outre-mer.

49

L'histoire des Outre-mer sera intégrée aux programmes scolaires de tous les élèves français.

50

Je développerai **l'enseignement et la recherche sur l'histoire des outre-Mer** et je financerais une chaire d'excellence consacrée aux outre-Mer.

51

Je soutiendrai la diffusion des cultures d'outre-Mer dans l'Hexagone en poursuivant la mise en place de la **Cité des outre-mer et en maintenant la vocation ultramarine de France Ô**.

52

Je soutiendrai la **production artistique et culturelle ultramarine et sa diffusion dans toutes la France océanique**.

53

Je soutiendrai la **création de la Fondation pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage** et je soutiendrai le projet de Mémorial national des victimes de la traite négrière et de l'esclavage à Paris.

54

Face à la vision étriquée et nationaliste de la droite, j'impulserai une politique de reconnaissance en faveur des langues et des cultures des outre-mer.

Les outre-mer doivent pouvoir rayonner dans leur bassin régional. Accompagner les évolutions institutionnelles des COM et de la Nouvelle Calédonie.

Les outre-mer s'inscrivent dans l'environnement direct de pays comme le Brésil, le Canada, l'Afrique du Sud ou l'Australie. Pour réaliser pleinement la France océanique, il faut que ces territoires puissent échanger avec les pays de leur bassin océanique. L'insertion régionale des Outre-mer est un levier de développement humain, économique et culturel considérable. La Loi Letchimy a permis des avancées décisives en émancipant les collectivités territoriales : il faut désormais que les Outre-mer puissent disposer d'une réelle diplomatie régionale.

Je souhaite également créer un Erasmus océanique : offrons à notre jeunesse des chances de découvrir leur grand voisinage ! **Nos territoires ont tout à gagner d'un meilleur ancrage au sein de leur bassin régional.**

55 Je poursuivrai le travail installé par la loi Letchimy sur l'ancrage territorial des relations internationales. Je placerai les outre-mer au cœur des relations diplomatiques de leurs bassins océaniques. Les échanges culturels, étudiants et économiques seront sources de richesses à la fois pour la France et de facto, ses outre-mer, mais également pour les pays de la zone. J'installerai des commissions régionales de diplomatie, composées de représentants du Ministère des Affaires étrangères, et de collectivités régionales (ou départementales). Les positions portées par la France seront construites en partenariat avec les régions lors des sommets internationaux des bassins océaniques de type COI (Commission de l'Océan Indien), CARICOM.

56 Je soutiendrai une **mobilité pour les étudiants et les personnes en formation** qui ne soit pas uniquement envisagée uniquement dans une relation entre les Outre-mer et l'Hexagone, ou entre l'outre-mer et les pays européens, mais également dans un rayonnement régional dans leur bassin océanique. Aussi, je rénoverai LADOM (L'agence pour la mobilité en outre-mer) pour que ses missions soient adaptées à chaque territoire en prenant en compte la double insularité.

57 Je développerai cet "**Erasmus outre-mer**" décliné pour chaque zone (Caraïbes, Océan indien, Pacifique) afin de renforcer les liens avec les pays voisins et d'aider les étudiants des outre-mer à étudier dans les pays étrangers de leur environnement régional.

58 Je souhaite mener une **politique forte d'ouverture du ciel et de connectivité dans les bassins océaniques**. En réunissant dès le premier trimestre de mon mandat, l'ensemble des acteurs du secteur afin d'instaurer plus de transparence dans la fixation des prix des billets d'avion, et travailler à faire de nos outremers des hubs internationaux aériens et maritimes.

59

Je porterai une **ambition maritime forte** sur les trois océans en m'appuyant sur les clusters maritimes, notre Marine nationale et marchande. Notre souveraineté sur notre zone économique exclusive sera défendue avec énergie par des moyens renforcés. Des synergies fortes entre les ministères des outre-mer et de la mer seront créées.

60

J'engagerai des discussions au nom de la continuité territoriale avec le Canada afin de permettre à nos compatriotes de Saint Pierre et Miquelon de ne pas avoir à obtenir un visa des autorités canadienne pour rejoindre l'Hexagone.

61

Au cours du prochain quinquennat, **la Nouvelle-Calédonie connaîtra une phase décisive de son histoire**. C'est en effet au plus tard en novembre 2018 que se tiendra la consultation pour l'accession de la Nouvelle-Calédonie à la pleine souveraineté. Dès lors, **le prochain Président de la République aura une responsabilité historique, celle d'accompagner les calédoniens pour réussir la sortie des accords Matignon-Nouméa et d'ouvrir un nouveau cycle de relations**. L'Etat devra bien sûr jouer un rôle essentiel pour que cette échéance démocratique majeure soit préparée avec la plus grande rigueur et la plus grande impartialité.

62

Depuis 2012, la Polynésie française a retrouvé la stabilité politique et institutionnelle nécessaire à son développement. Dans le prolongement de la visite officielle effectuée par le François HOLLANDE en février 2016, je souhaite **reconnaître et dépasser le passé marqué par les essais nucléaires**. Il s'agit maintenant **d'accompagner la Polynésie française sur le chemin de la prospérité et de son épanouissement**.

Lutter contre l'immigration illégale

L'immigration illégale met à mal la cohésion des sociétés ultramarines et constitue un facteur de déstabilisation des territoires. Si nous devons concevoir l'immigration dans un cadre raisonné et raisonnable, l'Etat doit également lutter contre les venues illégales : je pense à cet égard plus particulièrement à Mayotte et à la Guyane qui connaissent un afflux de migrants très important.

La sécurité est la condition du développement économique et social

L'insécurité touche d'abord les plus modestes, elle doit être garantie pour permettre aux familles de vivre dans un environnement serein. Les jeunes doivent pouvoir grandir et étudier dans un environnement sécurisant. Tous les Ultramarins doivent pouvoir être libres de se déplacer sans peur de la délinquance. Or, dans certains territoires, la situation s'avère extrêmement préoccupante. Pour ne citer qu'un exemple, la Guyane a connu 41 homicides en 2016. C'est pourquoi je veux que l'Etat soit à la hauteur des fortes attentes qui sont placées en lui et se mobilise pleinement pour lutter contre la criminalité et pour prévenir la délinquance.

63 **L'insécurité touche d'abord les plus modestes.** Les outre-mer feront partie des **territoires prioritaires** qui bénéficieront des investissements nécessaires dans les effectifs, l'immobilier et le matériel. Les forces de sécurité et de souveraineté (policiers, gendarmes, militaires et magistrats) y seront renforcées afin de lutter contre l'insécurité et assurer notre souveraineté sur terre (lutte contre l'orpaillage) et sur mer (lutte contre la pêche illégale). **Une prime sera instaurée pour les forces de l'ordre présentes** dans les outre-mer sur le modèle de ce que fait l'Education nationale dans les REP et REP +. Par ailleurs, je doterai les unités de matériels modernes (drones, vedettes, portiques de détection, utilisation de satellites).

64 Je veillerai à ce que chaque département dispose **d'une Compagnie Départementale d'Intervention de nuit.**

65 Je renouvellerai les campagnes de désarmement.

66 Je soutiendrai la rénovation et les travaux d'agrandissement des commissariats de police et des brigades de gendarmerie qui en ont le plus besoin.

67 J'organiserai des assises pour la lutte contre la délinquance dès le premier trimestre de mon mandat, réunissant les forces de l'ordre, les collectivités et la société civile.

68 Je déploierai des médiateurs de terrain à l'abord des établissements scolaires, à l'image de ce qui se fait dans certains établissements à Mayotte avec des résultats significatifs.